



## ASSOCIATION INTERCOMMUNALE POUR L'ÉPURATION DES EAUX USEES DE DELLEY-PORTALBAN-GLETTERENS

---

### Assemblée des délégués du 28 novembre 2022

#### Présents :

<b>Délégués :</b>	Lesquereux Emilie	Gletterens
	Savoy Nicolas	Gletterens
	Guerry Claude-Alain	Delley-Portalban
	Elie Alexandre	Delley-Portalban
	Hotz Patrick	Delley-Portalban
	Leuenberger Nicolas	Gletterens
<b>Comité directeur :</b>	Bongard Serge, président	Gletterens
	Soutter Eric	Gletterens
	Cotting Philippe	Delley-Portalban
	Keusen Jean-Daniel	Delley-Portalban
<b>Collaborateurs STEP :</b>	Folly Bruno	
	Baudois Stéphane	
<b>Excusés :</b>	Ney Sébastien	Delley-Portalban
<b>Lieu :</b>	Salle communale de Delley – 18h00	

#### Tractanda :

1. Salutations
2. Approbation du procès-verbal de l'assemblée des délégués du 18 mai 2022
3. Budgets 2023
  - 3.1 Présentation du budget de fonctionnement
    - a) Rapport de la commission financière
    - b) Approbation
  - 3.2 Présentation du budget d'investissement:
    - Investissement et financement par emprunt pour la réfection des trois bassins de traitement : décanteur primaire, bassin de biologie et bassin final
      - a) Rapport de la commission financière
      - b) Approbation
4. Nomination de l'organe de révision des comptes de l'Association intercommunale
5. Informations et divers

## **Point 1 – Ouverture de l’assemblée**

M. Claude-Alain Guerry, président de l’assemblée des délégués, salue cordialement les délégués de l’Association, les membres du Comité directeur ainsi que les collaborateurs de la STEP. L’assemblée a été convoquée conformément à la loi en vigueur par invitation personnelle adressée aux délégués et par insertion dans la Feuille Officielle.

M. Guerry procède à la présentation de l’ordre du jour qui est approuvé, à l’unanimité, par les délégués présents.

## **Point 2 – Approbation du procès-verbal**

Les délégués ayant consulté le procès-verbal de l’assemblée du 18 mai 2022 l’approuvent à l’unanimité, sans objection.

## **Point 3 – Budgets de l’exercice 2023**

### **3.1 Présentation du budget de fonctionnement**

Présentation du budget de fonctionnement qui se solde par une charge totale s’élevant à CHF 635’281.00. La participation des communes membres s’élève à CHF 617’100.00.

Principaux points relatifs aux différences par rapport à 2022

<b>7201.3101.01</b>	<b>Produits chimiques</b> L’augmentation des prix poursuit sa progression, une réserve de 15% est prise en compte. M. Folly informe d’une probable baisse prévue au printemps.
<b>7201.3111.00</b>	<b>Achat machines, appareils, véhicules, outils</b> Baisse par rapport à 2022, moins d’achats prévus
<b>7201.3120.00-01</b>	<b>Achat combustible et électricité</b> Hausse de 20% prise en compte
<b>7201.3132.00</b>	<b>Honoraires et prestations externes</b> Hausse principale due aux prestations qui seront fournies par une entreprise spécialisée pour assurer une partie des piquets afin de répondre aux directives de sécurité du personnel
<b>7201.3132.01</b>	<b>Frais d’étude STEP régionale</b> Baisse, étude sera clôturée en 2023
<b>7201.3143.00</b>	<b>Frais entretien des infrastructures</b> Hausse principale due à la vidange relevage dessableur, révision clarificateur pompe URP et révision motoréducteur
<b>7201.3300.40</b>	<b>Amortissement planifiés</b> Amortissement prévus sur 10 ans, jusqu’au raccordement à la STEP régionale.
<b>9610.3401.00</b>	<b>Intérêts des dettes</b> Augmentation due à l’emprunt prévu

**a) Préavis de la commission financière**

Mme Lesquereux procède à la lecture du rapport de la commission financière:

La Commission financière a pris connaissance du budget 2023. Elle a rencontré le Comité directeur et la caissière pour une discussion et les renseignements souhaités ont été obtenus, notamment sur les augmentations des charges par rapport à 2022 qui ont également été détaillées lors de la présentation.

En fonction de ces éléments et par rapport au budget présenté, la commission financière émet, sous l'aspect financier, un préavis favorable.

**b) Approbation du budget de fonctionnement 2022**

Les délégués, sans objection, approuvent le budget de fonctionnement de l'exercice 2022.

**3.2 Présentation du budget d'investissement**

M. Bongard informe que la réfection des installations techniques relatives aux trois bassins est nécessaire afin de répondre aux exigences sur le traitement des eaux.

**a) Préavis de la commission financière**

La commission financière a rencontré les responsables des finances du Comité directeur pour un entretien et toutes les informations relatives au crédit pour la réfection des installations techniques ont été communiquées.

Elle émet, sous l'aspect financier, un préavis favorable ainsi que pour le financement par emprunt.

**b) Approbation du budget d'investissement 2023**

Les délégués, sans objection, approuvent le crédit de CHF 332'000.00 pour la réfection des trois bassins de traitement et installations techniques.

A l'unanimité, les délégués approuvent le financement par emprunt pour le crédit y relatif.

**Point 4 – Nomination de l'organe de révision des comptes de l'Association intercommunale**

La parole est donnée à la présidente de la commission financière, Mme Lesquereux.

La commission financière propose la société Fiduflex SA, agréé et ayant la reconnaissance MCH2, comme organe de révision pour la période 2022-2024. Selon la loi en vigueur, les comptes sont soumis à l'organe de révision de la commune pilote, commune dans laquelle les comptes sont tenus.

**Vote :**

A l'unanimité, les délégués approuvent, sans objection, la nomination de la société Fiduflex SA comme organe de révision pour la période 2022-2024.

## **Point 5 – Informations et divers**

### ***Step régionale***

M. Philippe Cotting, représentant au comité de pilotage, informe que l'approbation des statuts est repoussée au printemps, car la commune d'Avenches n'a pas encore adopté les statuts.

Dans l'intervalle, il a été convenu que chaque commune, individuellement, signe une convention avec l'ECPF avant l'approbation des statuts afin de permettre de poursuivre les procédures.

Plus aucune question n'étant posée, M. Guerry lève l'assemblée à 18h20 et adresse ses remerciements aux membres du comité de direction, aux délégués ainsi qu'aux collaborateurs.

Au nom de l'assemblée des délégués

La secrétaire

M. Collaud

Le président

C.-A. Guerry